

Concours des Pyramides d'Or 2016

 GROUPE BPCE



ADDITIONNER LES FORCES
MULTIPLIER LES CHANCES



Pyramide Premières réalisations - cahier des charges 2016

RIX DÉCERNÉS :

- Échelon national : La Pyramide de Vermeil
- Échelon régional : La Pyramide d'Argent

PRÉAMBULE :

La FPI soutient depuis plusieurs années les professionnels qui s'engagent dans l'activité de promotion immobilière, pour faire émerger une nouvelle génération de promoteurs, en leur apportant notamment un lieu d'échanges et de rencontres, mais également une offre de formation dédiée et des relations privilégiées avec les partenaires de la FPI.

Pour poursuivre cette action, la FPI et la BPCE proposent conjointement pour 2016 la Pyramide « Premières Réalisations ».

CRITÈRES MINIMUM :

Peuvent être candidates à ce prix les opérations de promotion immobilière (construction, démolition-reconstruction, rénovation) comportant principalement du logement, réalisée par une jeune société de promotion, c'est à dire existant depuis moins de cinq ans, lors de son adhésion à la FPI.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

Les opérations seront appréciées sur les critères suivants :

- Cohérence de la programmation et du plan de commercialisation (implantation, intégration dans l'environnement, aspect architectural, harmonie des espaces intérieurs),
- Maîtrise des process de construction (gestion du chantier, performance environnementale, ...),
- Montage financier de l'opération (fonds propres, emprunts bancaires, co-promotion, ...),
- Innovation en termes de produit et/ou de conception (matériaux biosourcés, usages, ...).